SYNDICAT HAUTE-SAONE NUMERIQUE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

Décision du Comité syndical CS2022-06-23-01 du 23 juin 2022 portant approbation du Procès-Verbal de la séance du 14 décembre 2021

Par suite d'une convocation en date du 9 juin 2022, l'an deux mille vingt deux, le vingt trois juin, à seize heures, le Comité syndical HAUTE-SAONE NUMERIQUE s'est réuni à l'Hôtel du Département, Espace Cassin, sous la présidence de Monsieur Yves KRATTINGER.

Nombre de membres en exercice : 38 Nombre de membres présents 25

Absents ayant donné procuration : 7 Absents excusés : 18

Pour le Collège Département :

BAILLY Laurent	
BONNARD Corinne	Excusée
BORDOT Thierry	Excusé - donne pouvoir à GAY Jean-Claude
CORNU Benoît	Excusé – suppléé par GUILLEREY Karine
COUTHERUT Sylvie	
EME Edwige	Excusée – suppléée par BERTIN Jean Marie
FAIVRE Marie-Claire	Excusée – suppléée par SOMBSTHAY Jean-Jacques
FRIQUET Carmen	Excusée
GAUTHERON Martine	Excusée
GAY Jean-Claude	
JEANPARIS Corinne	
KRATTINGER Yves	
MANIERE Sylvie	Excusée - donne pouvoir à THOMASSIN Benoît
OUDOT Thomas	Excusé – suppléé par THOMASSIN Benoît
PEQUIGNOT Martine	
PIQUARD Bernard	Excusé - donne pouvoir à RIGOLOT Christelle
PULICANI Hervé	Excusé - donne pouvoir à JEANPARIS Corinne
RICHARD Michel	
RIGOLOT Christelle	
SEGUIN Laurent	Excusé - donne pouvoir à COUTHERUT Sylvie

Pour le Collège Communautés de Communes (CC) :

KOPEC Freddy		CC Monts de Gy
DEGRENAND Bruno		CC Quatre Rivières
MAINIER Gilles		CC Pays Riolais
LUPFER Frédérique		CC Rahin et Chérimont
RICHARD Bernard		CC Pays de Lure
DEMANGE René	Excusé donne pouvoir à LUPFER Frédérique	CC 1000 Etangs
CAILLE Nicolas	Excusé	CC Val de Gray
RACLOT Loïc		CC Hauts du Val de Saône
SCHELLE Alain		CC Pays de Luxeuil
BOYER Christian	Excusé suppléé par SEGUIN Paul	CC Pays de Villersexel
MULTON Alexandre	Excusé	CC Savoir-Faire
BAGUE Jacky		CC Combes
TRAMESEL Jean Claude		CC Haute-Comté
DELBOS Michel,	Excusé pouvoir à SEGUIN Paul	CC Pays de Montbozon Chanois
GAUDINET Bernard		CC Triangle vert
VON FELTEN Karl		CC Terres de Saône
BALLOT Vincent	Excusé	CC Val Marnaysien
CLAUDEL Michel		CC Haute Comté

Accusé de réception en préfecture
070-200044527-20220623-CS2022-06-23-01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

SYNDICAT HAUTE-SAONE NUMERIQUE

Le Comité syndical HAUTE-SAONE NUMERIQUE,

Vu les articles L 5721-1\L 5721-7 et L 5722-1 à L 5722-8 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral PREF-D2-1-2013 n° 2035 du 30 décembre 2013 portant création du Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique,

CONSIDERANT que le quorum est atteint avec 25 membres présents,

CONSIDERANT le procès-verbal de la réunion du Comité syndical, qui s'est tenue le 14 décembre 2021 concernant :

Approbation du Procès-verbal du 26 novembre 2021

Décisions prises par le Président par délégation

Proposition renonciation pénalités de retard marchés 2017 -2004

Vote du Budget Primitif 2022

Modalités d'utilisation du compte épargne temps

Modalités du télétravail

Recherche d'un contrat de prévoyance pour les agents de HSN et modalités de contractualisation

Renouvellement adhésion au service prévention et accompagnement au maintien dans l'emploi du CDG 70

Aucune remarque n'étant formulée, l***e Comité*** **DECIDE, APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE, à l'unanimité, selon le détail ci-après**

Nombre d'inscrits : 38
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 25 + 7 procurations
Suffrages exprimés pour : 32
Suffrages exprimés contre 0

- ***D'APPROUVER à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021.***

Fait et délibéré à VESOUL, le 23 juin 2022

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat mixte
HAUTE-SAONE NUMERIQUE,

Yves KRATTINGER

Acte certifié exécutoire :
- réception en Préfecture le…….

- affichage le…….

Accusé de réception en préfecture
070-200044527-20220623-CS2022-06-23-01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022